



ESG

Charte ESG

Environnement ♦ Social ♦ Gouvernance

L'ESG, une vision partagée pour une performance durable de notre métier et de nos participations.



Jean-Paul Bernardini
Président de NiXEN

Pour NiXEN, la prise en compte de façon intégrée, cohérente et orientée vers la performance, des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, résumée par « ESG », est venue

conforter la vision que nous avons de notre métier. Elle est totalement en ligne avec l'ensemble de nos valeurs et en particulier avec notre vision de ce qu'est un investisseur.

A notre sens, « Investissement » ne signifie pas uniquement engagement financier au capital de nos participations, mais bien une forme d'implication partenariale auprès des équipes de management de nos participations dans une vraie volonté de partage de valeurs, de respect mutuel, de confiance et de vision commune de projets de croissance. Cette approche ne pouvait que résonner positivement avec les sujets portés par l'ESG.

Un investisseur performant sur le long terme et fortement impliqué auprès de ses participations doit être totalement en adéquation avec les valeurs portées par l'ESG.

C'est pourquoi, après avoir permis à chacun des membres de notre équipe d'appréhender les enjeux associés à l'ESG à travers des formations, nous avons structuré nos processus d'investissement en y intégrant formellement l'ESG, ce qui a permis à chacun de s'associer à cette démarche et ainsi d'y adhérer. Il s'est agi pour nous plus de formaliser et de structurer un existant que d'imaginer des changements dans notre façon d'agir.

Nous avons formalisé une Charte ESG dédiée en 2013 qui structure notre vision, notre engagement tant pour notre équipe, nos participations que nos investisseurs. Nous l'avons voulue pragmatique dans la forme et les thématiques, et ambitieuse dans les moyens. Elle formalise ce qu'étaient déjà l'esprit et les valeurs de NiXEN, elle traduit de façon claire ce que nous pensons, ce que nous faisons et comment nous le faisons.

Notre Charte a vocation à évoluer au fil du temps. Nous la mettons régulièrement à jour pour refléter nos dernières avancées sur l'intégration des critères ESG dans nos processus d'investissement et de suivi.

II Un engagement sincère et partenarial

En ligne avec les principes des PRI, notre Charte se veut avant tout sincère et construite en lien avec nos principales parties prenantes que sont notre équipe, nos participations et nos investisseurs.

Elle formalise nos engagements de façon pragmatique et se décline en plans d'actions concrets pour intégrer l'ESG à toutes les étapes de notre processus d'investissement.

QUATRE ENGAGEMENTS POUR GUIDER NOS ACTIONS

1. Faire de l'ESG une réalité partagée pour l'ensemble de notre équipe, tant au quotidien dans notre métier, en adéquation avec nos valeurs.

2. Intégrer l'ESG de façon systématique lors de la réalisation de nos investissements.

3. Enrichir avec les enjeux ESG notre approche partenariale envers nos fonds partenaires et nos participations au service d'une création de valeur durable.

4. Intégrer de façon transparente et sincère l'ESG dans nos relations avec nos investisseurs.

II Des engagements aux actions

1. FAIRE DE L'ESG UNE RÉALITÉ PARTAGÉE POUR L'ENSEMBLE DE NOTRE ÉQUIPE, TANT AU QUOTIDIEN QUE DANS NOTRE MÉTIER, EN ADÉQUATION AVEC NOS VALEURS

Les pratiques ESG au sein de NiXEN

L'ESG ne s'applique pas qu'à nos participations, notre société de gestion se doit aussi d'être exemplaire sur ces questions au travers des thématiques et actions suivantes :

◆ **Notre gouvernance** : transparence sur notre organisation et nos processus de décision, existence d'un guide détaillé couvrant l'ensemble des procédures, partage hebdomadaire de l'information au cours d'une réunion de toute l'équipe pour examiner tous les sujets (vie de l'équipe, portefeuille, cessions en cours, prospects étudiés, relations commerciales, relations investisseurs), ...

◆ **La gestion de nos ressources humaines** : formation régulière de l'intégralité des salariés, processus d'évaluation annuel formalisé, mise en place volontaire par NiXEN d'un accord d'intéressement et d'un PEE abondé par la société de gestion, ...

◆ **Nos impacts environnementaux** : Sensibilisation de chaque membre de l'équipe et mise en place de gestes simples du quotidien au bureau : tri des déchets, gestion de la consommation d'énergie (éclairage, chauffage, climatisation, ...), gestion de la consommation de papier (configuration des imprimantes pour impressions recto-verso/noir & blanc).

◆ **Notre engagement sociétal** : depuis 2008, NiXEN apporte son soutien à l'association Entrepreneurs du Monde¹ (EDM), à travers une contribution financière mais surtout une implication et des échanges réguliers avec les membres de l'association. Deux membres de l'équipe ont notamment participé activement à la création de la société Microfinance Solidaire (MFS), société destinée à élargir le mode de financement des programmes accompagnés par EDM. Nous sommes notamment membres du Comité de Surveillance de MFS .

¹ Créée en 1998, Entrepreneurs du Monde est une association française qui agit auprès des populations des pays en développement. Présent dans 10 pays (Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Ghana, Haïti, Inde, Philippines, Togo, Vietnam et Sénégal), EDM a soutenu plus de 138 000 bénéficiaires en 2015 autour de trois axes : microfinance sociale, entrepreneuriat social et création de très petites entreprises.

II Des engagements aux actions

La formation aux enjeux ESG

Chacun des membres de l'équipe NiXEN, à la fois l'équipe d'investissement et le back-office, a suivi des formations aux enjeux ESG. Elles permettent d'appréhender les enjeux associés.

à l'ESG, de s'associer à cette démarche et ainsi d'y adhérer, pour être en mesure d'accompagner au mieux les participations de notre portefeuille.

2. INTÉGRER L'ESG DE FAÇON SYSTÉMATIQUE LORS DE LA RÉALISATION DE NOS INVESTISSEMENT

NiXEN ne souhaite pas investir notamment dans les secteurs suivants : clonage humain, organismes génétiquement modifiés, production de tabac, jeu d'argent, pornographie et armes militaires.

Par ailleurs, la prise en compte de l'ESG dans notre portefeuille passant avant tout par une analyse en amont de chacune des futures participations, nous avons pris les engagements suivants :

- ◆ intégrer une section dédiée à l'ESG dans notre note de Comité d'Investissement mettant en avant les points clés de l'audit ESG ainsi que le plan d'actions identifié ;
- ◆ Echanger, le cas échéant, sur les résultats de cet audit ESG avec les équipes de management de notre nouvelle participation ;
- ◆ s'assurer de l'intégration, dans les pactes d'actionnaires, d'une clause spécifique à l'ESG, qui couvre la transmission des informations relatives à l'ESG et l'engagement de suivre ces sujets au sein des Comités de surveillance.

II Des engagements aux actions

La réalisation de cet audit ESG spécifique dans le cadre de toutes nos opérations d'investissement nous permet notamment :

- ◆ d'élargir en amont notre appréciation des enjeux ESG de nos futurs partenaires ;
- ◆ d'évaluer des gisements complémentaires de création de valeur, tant sur l'optimisation de

certaines processus, que sur des innovations produits ou services ;

- ◆ de recueillir les résultats des plans d'actions engagés dans le cadre des reportings réguliers.

3. ENRICHIR AVEC LES ENJEUX ESG NOTRE APPROCHE PARTENARIALE ENVERS NOS PARTICIPATIONS AU SERVICE D'UNE CRÉATION DE VALEUR DURABLE

Nous sommes convaincus que dans notre industrie, l'essentiel des enjeux ESG doit se traiter au niveau de nos participations au côté du management et que notre responsabilité d'actionnaire actif, au côté du management, est d'évaluer puis d'encourager la prise en compte du sujet au sein de nos participations.

Nous souhaitons faire de ce sujet une thématique d'échange et de travail avec nos participations tout au long de la période de détention.

Les enjeux ESG de nos participations sont notamment suivis à travers :

- ◆ l'engagement de porter les sujets ESG à l'ordre du jour des Conseil de Surveillance de nos participations majoritaires au moins une fois par an, et avec la périodicité adaptée pour nos participations minoritaires ;
- ◆ la réalisation d'une revue ESG annuelle, notamment sur la base des réponses au questionnaire ESG spécifique envoyé annuellement à nos participations depuis 2015.

4. INTÉGRER DE FAÇON TRANSPARENTE ET SINCÈRE L'ESG DANS NOS RELATIONS AVEC NOS INVESTISSEURS

Nous essayons de communiquer de façon régulière avec nos investisseurs sur notre démarche ESG.

Surtout, nous conduisons des réunions dédiées avec ceux de nos investisseurs qui le souhaitent

Cela nous permet de présenter à nos investisseurs l'avancement et les réalisations de nos participations en matière ESG.



NiXEN Partners | www.nixen.com
38 bis, rue d'Artois
75008 Paris - France

Tél. : +33 (0)1 75 77 46 01